

LES TRAVAUX DU CINÉMA ET DE LA SALLE CULTURELLE À REVOIR

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons débattu des prévisions budgétaires pour les prochaines années. Nous avons fait le choix de **ne pas voter le budget 2024** présenté, les choix politiques et en particulier le projet de salle culturelle ne nous paraissant pas cohérents avec **les capacités financières futures** de la commune.

Le projet de salle culturelle est estimé à 7 millions d'euros. La majorité indique que ce projet est reporté après 2026. Pour autant, nous avons été surpris de constater un niveau d'investissements important sur les 3 prochaines années (12 M€*). Certes, les besoins existent et certains projets sont attendus (rénovation énergétique de la mairie, réhabilitation du cinéma...). Mais, si la priorité de la majorité est de réaliser une salle culturelle, alors il est nécessaire de faire des choix et de limiter les autres investissements afin d'épargner pour pouvoir réaliser ce projet dans quelques années.

Or, la commune prévoit d'emprunter 5,5 M€ d'ici 3 ans pour financer les projets à court terme. Ceci n'est pas compatible avec un investissement après 2026 de 7 M€. **Il faut constituer des réserves maintenant pour pouvoir investir demain**, sinon les finances de la Ville risquent d'être dégradées et les impôts et les tarifs des services municipaux risquent d'augmenter davantage encore demain.

Au-delà de l'enjeu financier, d'autres aspects du projet de salle culturelle nous interpellent. La majorité envisage sa construction sur l'ancien site Eram rue du 8 mai. Ce site est actuellement en cours de dépollution par l'entreprise, sous le contrôle des services de l'État. La commune vient de lancer en parallèle **une étude de dépollution pour un montant de 40 000 €**. Nous y sommes opposés, car la responsabilité de la dépollution est du ressort de l'entreprise et dans le contexte tendu des finances publiques, cette dépense importante aurait pu être évitée.

Bien que la construction d'une salle culturelle soit très incertaine, les travaux de réhabilitation du cinéma prévoient la suppression de la scène et donc **l'impossibilité de programmer des spectacles pendant de nombreuses années à Chalonnnes**, y compris pour les écoles, collèges, danse....

Dans ces conditions, nous souhaitons que soient réétudiés les travaux du cinéma avec la possibilité de maintenir une scène et la programmation de spectacles. Et au vu des contraintes techniques et financières de l'espace culturel, nous pensons **nécessaire de remettre à plat ce projet à 7 M€**.

D'autres solutions existent, moins coûteuses et adaptées aux besoins de la commune, nous demandons aux élus de la majorité de prendre le temps de les examiner avant de lancer les travaux du cinéma.

Sébastien BONDUAU, Christelle CHALUMEAU-RACINEUX, Stella DUPONT, Fernando GONCALVEZ, Marc SCHMITTER, Anne UZUREAU

M€* : millions d'euros